

nements exercent le pouvoir. L'exercice du pouvoir repose donc sur eux. Cette crise démontre probablement la carence de nos lois, puisqu'il aura fallu faire adopter la loi sur les mesures de guerre et ses règlements.

• (7.40 p.m.)

Je demande donc au gouvernement de hâter la tenue d'une réunion de tous les chefs politiques pour présenter à la Chambre une série de mesures susceptibles de mater la crise qui sévit. Après tout, aux yeux du monde, le Canada vit sur un pied de guerre, ce qui, je crois, donne une mauvaise image du Canada et de la situation actuelle.

Je demande au gouvernement de rappeler, dans le plus bref délai possible, étant donné la proclamation de l'application de la loi sur les mesures de guerre. Cependant, les nouvelles lois adoptées éventuellement devront contenir des dispositions transitoires à l'intention de ceux qui ont déjà été arrêtés ou qui le seront et contre qui une plainte aura été déposée. Pour ceux-ci, la rigueur de la loi actuelle, en vue du maintien de l'ordre public au Canada, continuera de s'exercer jusqu'à leur procès.

Ma répugnance à voter en faveur de l'adoption d'une loi semblable n'est pas moins différente de celle du très honorable premier ministre (M. Trudeau), de l'honorable ministre de l'Expansion économique régionale (M. Marchand), du secrétaire d'État (M. Pelletier), du ministre de la Justice (M. Turner) et de plusieurs autres. Mais l'État doit assurer à tous ses citoyens la paix, la sécurité et le bien-être.

On a peur, dans plusieurs milieux. Je le comprends. Nos Québécois, qu'ils soient d'origine française, britannique, juive, arménienne, grecque, italienne ou autre sont plongés dans la crainte. Je tiens à rassurer la population qui, actuellement, traverse une période extrêmement difficile. Le gouvernement a la situation en main et continuera de la garder, car il a l'appui, jusqu'à ce jour, de la majorité de la population canadienne et de presque toute la population québécoise. Si ceux qui détiennent actuellement ces pouvoirs savent s'en servir sans en abuser, la population continuera de leur accorder son appui. Les Québécois qui doivent vivre différemment aujourd'hui font évidemment les frais de la mesure que nous discutons aujourd'hui, et ce plus que les autres Canadiens. Qu'il soit bien compris par eux et par les forces policières, qui jouissent de pouvoirs considérables, que le gouvernement n'entreprend pas une chasse aux sorcières. Ce n'est pas un parti politique provincial en particulier qui est visé ni ses 600,000 membres, mais bien ceux qui poursuivent des visées terroristes. Tout abus devra donc être très sévèrement dénoncé.

Ce n'est pas le gouvernement qui cherche la violence, mais des gens qui ont décidé de renverser l'ordre établi par la violence. Ce sont ces gens qui sont les premiers visés. Le gouvernement a le devoir de les chasser jusque dans les confins de la province de Québec et partout au Canada. Ce sont contre eux que les rigueurs de la loi s'appliquent et contre personne d'autre.

Je comprends facilement les hésitations du chef du parti conservateur progressiste (M. Stanfield), qui semble encore poursuivre une double politique: il est ni pour ni

contre les mesures actuelles. Celles-ci me semblent, étant donné les circonstances, des plus rationnelles.

En ce qui a trait au message habituel de vertu des députés du Nouveau parti démocratique, je n'en veux dire que ceci: Je me souviens d'avoir assisté à la fondation du Nouveau parti démocratique. Pour empêcher l'éclatement du nouveau parti qui allait être fondé, dans un geste de désespoir, une certaine nuit, on avait accepté la théorie des deux nations pour empêcher que M. Michel Chartrand sorte en claquant les portes et retourne dans la province de Québec.

Il aura malheureusement fallu une crise pour faire réaliser aux Canadiens combien nous avons besoin de nous serrer les coudes, et que, quelle que soit la langue que nous parlions, nous avons probablement les mêmes aspirations, tout en étant différents. On dit que c'est au cours de périodes de crise que souvent les gens savent se serrer les coudes. J'espère que ce qui se produit actuellement sera l'exemple patent qu'il existe au Canada des gens aux aspirations différentes qui veulent toutefois vivre ensemble.

Je souhaite que cette crise que nous traversons saura faire réfléchir les députés et tous les autres Canadiens sur la nature du Canada et sur ce que sont les provinces Maritimes, qui souffrent bien plus que la province de Québec du marasme qui peut exister, à la disparition duquel travaillent le plus assidûment possible les autorités provinciales, municipales et fédérales.

Avant de terminer, je voudrais faire un vibrant appel à la jeunesse de la province de Québec et lui demander quand elle commencera à réfléchir. Je demande aux jeunes quand ils cesseront d'écouter les appels de ceux qui ne désirent qu'une chose: se servir d'eux pour atteindre des objectifs qui leur sont étrangers.

Les jeunes doivent préparer leur avenir dans la liberté, mais en réfléchissant aux répercussions économiques et sociales que tout geste qu'ils poseront dans les prochains jours se reflétera sur leur avenir. Ce sont eux qui paieront le prix des risques qu'ils prendront et des répercussions de la crise actuelle.

Que les jeunes regardent autour d'eux et comparent leur situation avec celle qui prévaut dans les autres pays. Qu'ils comparent leur liberté à celle qui existe dans d'autres pays et ils constateront que le véritable bonheur auquel nous aspirons tous est relatif.

Monsieur l'Orateur, je tiens à répéter que personne dans cette enceinte n'est heureux d'avoir à voter en faveur de l'adoption des mesures extraordinaires. Malheureusement, elles sont nécessaires, étant donné la crise extraordinaire que nous traversons. C'est ce qu'il nous faut comprendre.

Je tiens à répéter, pour la gouverne de la population du Québec, que ce ne sont pas des individus qui recherchent la paix qui, peut-être par des voies différentes de la nôtre, veulent aspirer autrement à un régime politique. Personne à la Chambre ne vise un parti politique en particulier.

Quant au chef du Parti québécois, il prétend qu'il n'existe plus de gouvernement actuellement dans la province de Québec, probablement dans le secret espoir que la population fasse appel à ses bons services. Je lui dis qu'il existe, dans la province de Québec, un gouverne-